

TALENTS DES CITÉS

Communiqué de presse, 11 septembre 2020

Concours Talents des Cités 2020 en Centre-Val de Loire

Deux entrepreneurs de Châteauroux et de Chartres distingués Lauréats régionaux

Au cours de l'été, 14 jurys organisés dans toute la France (métropolitaine et Outre-mer) ont désigné les lauréats régionaux de cette 19ème édition du Concours Talents des Cités. Au total, parmi les 674 candidats, une trentaine de créateurs d'entreprises et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la Ville* sont distingués et labellisés « Talents des Cités ».

Ces lauréats vont bénéficier d'une dotation financière et entrent en lice pour la finale nationale du concours Talents des Cités 2020.

Les résultats seront annoncés lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra le 1er octobre prochain à Paris.

A l'initiative Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et de Bpifrance, le concours Talents des Cités a été créé pour valoriser les initiatives et les réussites entrepreneuriales dans les quartiers prioritaires de la ville. Il s'inscrit comme un temps fort de l'ambition "Entrepreneuriat pour tous".

L'ANCT (ex-CGET – Epareca), France Télévisions, Radio France, le Club du XXIe siècle et le Club d'anciens lauréats du concours, par leurs soutiens, se joignent à cette dynamique qui mobilise tout l'écosystème de la création d'entreprises. En lien étroit avec les directions régionales de Bpifrance, BGE coordonne l'organisation locale du concours.

En Région Centre - Val de Loire, le jury vient de désigner deux lauréats, qui ont été évalués selon leur parcours (motivation, profil entrepreneurial), la viabilité économique et financière de leur projet, l'impact de leur activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois), et leur mission « d'ambassadeur des quartiers » :

CATÉGORIE CRÉATION – activité créée depuis moins de 3 ans

Lauréat : Jean-Michel DE GERMAIN
Entreprise : Insertis Business School
Châteauroux – Quartier de Saint-Jean Châteauroux
Accompagné et/ou financé par : BGE Indre
Prix : 2000€

* * liste des quartiers prioritaires sur <https://sig.ville.gouv.fr/>

Parcours

Formé au sein d'une école de commerce, **Jean-Michel de Germain**, 52 ans, a eu un parcours riche et varié dans le monde de l'entreprise, de l'enseignement et de la formation. Réalisant que les enseignements et les formations sont cloisonnés et ne prennent pas suffisamment en compte les besoins des personnes, il décide de créer des formations élaborées à partir des projets des candidats afin de les mener vers l'insertion professionnelle.

L'idée

Insertis Business School est un organisme de formation qui propose des formations professionnalisantes et/ou diplômantes en alternance (stage, contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage). Il propose également des parcours personnalisés en formation continue aux salariés et demandeurs d'emploi. Partant des besoins des entreprises, Insertis Business School permet d'insérer les personnes dans des métiers et secteurs qui recrutent, en leur proposant les diplômes correspondants.

L'entreprise

Les diplômes proposés par [Insertis](#) vont du niveau bac à bac+5, principalement dans le tertiaire. Le taux d'insertion en fin de formation est de 90% !

Les formateurs sont des professionnels, ayant une expérience du monde de l'entreprise, et non des professeurs. Créée en 2018, **Insertis Business School** a démarré son activité en septembre 2019. 43 employés travaillent aujourd'hui pour le Centre, et Jean-Michel prévoit de nouvelles embauches. Cette formation prépare notamment aux « diplômes du Ministère de l'emploi » qui permettent à des personnes peu diplômées d'augmenter leurs chances de trouver un emploi.

En mettant en place des formations à distance, le centre touche un marché national. C'est également l'occasion de favoriser l'accès à des diplômes élevés pour les jeunes des quartiers prioritaires comme celui de Saint-Jean à Châteauroux, en leur évitant les coûts de déplacement et d'installation à proximité de grandes écoles.

CATÉGORIE EMERGENCE – porteur de projet

Lauréat : Méлина AUGUSTE

Entreprise : Rhythm Nations

Chartres – Quartier des Clos

Accompagné et/ou financé par : BGE et l'Institut de l'Engagement

Prix : 1000€

Parcours :

Méлина Auguste, 27 ans, française d'origine indienne, est très attachée aux interactions interculturelles. Elle se passionne pour la musique depuis son enfance et a développé son talent d'artiste. Méлина est titulaire d'un master 2 de Gestion de Projets Culturels Internationaux, au cours duquel elle a créé l'association Culture sans Frontières. Après diverses expériences professionnelles en France et en Angleterre, et des missions bénévoles, elle décide de se lancer dans la valorisation de groupes musicaux.

En avril 2020, elle devient Chargée de communication dans une communauté de communes Cœur de Beauce, tout en continuant à travailler sur son projet de création d'entreprise.

L'idée

Rhythm Nations aide les artistes musicaux et professionnels du spectacle à se faire connaître en leur apportant conseil, aide à la création de supports de communication, production et relations presse. A terme, Mélina souhaiterait faire évoluer son activité vers une agence de management d'artistes, avec une infrastructure consacrée à la musique, à Chartres. Elle s'appuiera, pour ce développement, sur un réseau de jeunes du quartier passionnés de musique.

La jeune femme considère l'art musical comme un moyen de médiation culturelle.

L'entreprise

Rhythm Nations est une microentreprise spécialisée dans la communication et les relations presse dans le secteur de la musique (toutes les musiques, exceptées la musique classique et celle associée à une culture régionale). Elle s'adresse aux associations, labels, intermittents du spectacle, ou artistes amateurs. Même si le premier marché sera d'abord composé des professionnels de la région, Mélina envisage d'étendre son activité au niveau national.

Rendez-vous le 1er octobre à l'UGC Ciné-Cité Bercy pour découvrir les 5 lauréats nationaux

Ils recevront des dotations monétaires pouvant aller jusqu'à 7000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

Retrouvez les lauréats 2019 :

<http://www.talentsdescites.com/laureats/index/2019/les-laureats-talents-des-cites>

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

À propos de Talents des Cités

Créé sous l'égide du **Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales** et soutenu par **Bpifrance**, le concours Talents des Cités a été créé pour valoriser et rendre plus visibles les initiatives des femmes et des hommes des QPV.

En partenariat avec **l'ANCT (l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), France Télévisions, Radio France, le Club XXIe siècle et Art and Blind- lauréate de la première édition du concours** -, il est porté par l'ensemble des réseaux de la création d'entreprises et co-organisé dans toute la France par **BGE, réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises**.

Depuis son lancement en 2002, *Talents des Cités* a récompensé plus de 600 entrepreneurs qui ont créé plus de 2500 emplois dans ces quartiers.

- **Plus de 600 créateurs d'entreprise récompensés en 18 ans**
- 14 concours régionaux et 1 concours national chaque année
- 28 lauréats régionaux et 5 lauréats nationaux chaque année
- Une pérennité à 3 ans de 82% des projets des anciens lauréats (moyenne nationale à 71%)

Plus d'information sur : www.talentsdescites.com

À propos de Bpifrance et Bpifrance Création

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Bpifrance a repris l'ensemble des activités de l'Agence France Entrepreneur (AFE) pour créer Bpifrance Création.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - www.bpifrance-creation.fr/ www.presse.bpifrance.fr/
Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de BGE

Créé en 1979, BGE est un **réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises** depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise. **Booster et Garant d'un Entrepreneuriat pérenne**, BGE transfère les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux.

Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de **plus de 400 000 entreprises**. Avec un **fort ancrage territorial**, le réseau BGE compte aujourd'hui **530 lieux d'accueil** déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DROM, qu'animent 1030 conseillers-formateurs. Chaque année, **30 000 entreprises** sont également accompagnées par BGE dans leur développement.

Plus d'information sur : www.bge.asso.fr